

Département de l'Essonne

Ville de Grigny

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
et des Décisions du Maire

Séance du Jeudi 21 avril 2016.

L'An Deux Mille Seize, le jeudi 21 avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents :

24

P. RIO – D. ATIG – Y. LE BRIAND – S. LAATIRISS – E. ETE – C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC – A. ZERKAL -
S. BELLAHMER – J. BORTOLI – C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMINETTE – A. QAROUACH – M. SOILIHI -
M. RAMI – Y. ITOUA – C. RENKLICAY – C. MABANZA – C. M' PIANA – S. GIBERT – S. GAUBIER – D. DIARRA -
K. OUKBI.

Absents excusés représentés :

9

M. AUBRY représentée par S. LAATIRISS - G. BAGAVANNE représenté par C. MABANZA –
G. BINOIS représenté par K. OUKBI - Y. BOUKANTAR représenté par F. N' DOMBELE -
T. DIAWARA représentée par P. TROADEC -I. GRENOUILLAT représentée par C. VAZQUEZ -
L. HERGAUX représentée par D. ATIG - P. LOUISON représenté par Y. LE BRIAND -
F. OGBI représentée par C. TAWAB KEBAY –

Absents excusés :

2

S. BENDIAB – A. LAMOTHE.

Délibération N° DEL-2016-0028 : Compte de gestion 2015 - Régie Autonome du Renouvellement Urbain .

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion présenté par Monsieur le Trésorier de Grigny indiquant les résultats de l'exercice 2015,

Vu le compte administratif 2015 - Régie Autonome du Renouvellement Urbain présenté par Monsieur le Maire,

Vu la délibération DEL-2015-0108 en date du 17 décembre 2015 portant clôture définitive du budget annexe de la Régie Autonome du Renouvellement Urbain,

Vu l'avis de la commission des services ressources du 11 avril 2016,

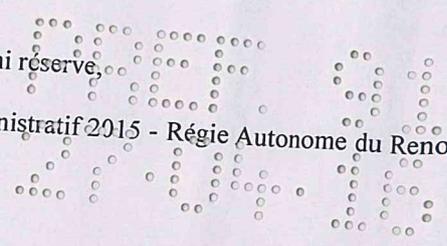
Délibère, et,

Arrête le compte de gestion 2015 - Régie Autonome du Renouvellement Urbain dont les résultats s'établissent comme suit :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	8 283 732.23 €	1 412 095.26 €	9 695 827.49 €
DEPENSES	6 836 864.30 €	868 454.48 €	7 705 318.78 €
RESULTATS DE L'EXERCICE	1 446 867.93 €	543 640.78 €	1 990 508.71 €
REPORT A NOUVEAU (2014)	- 2 723 839.89 €	0.00 €	- 2 723 839.89 €
RESULTATS DE CLOTURE 2015	- 1 276 971.96 €	543 640.78 €	- 733 331.18 €

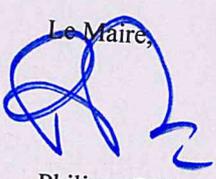
Page 1 sur 2

Déclare que ce compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve,
Dit que ce compte de gestion est conforme au compte administratif 2015 - Régie Autonome du Renouvellement Urbain.



Ainsi délibère les jour, mois et an susdits,



Le Maire,

Philippe RIO.

Vote à l'unanimité.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : **25 AVR. 2016**
Transmise en Préfecture le : **27 AVR. 2016**